



Bulletin départemental n°289

Du 05 juillet 2018



Sommaire:

Pôle 1er degré :

Poste à exigences particulières—phase d'ajustement juillet 2018

Cabinet :

Recrutement d'un coordonnateur REP+ sur le réseau du collège A. Daudet de Carpentras

Le 02/07/2018

**Appel à candidature sur postes à exigence particulière
Phase d'ajustement - Année scolaire 2018-2019**

Dossier suivi par : Dalila BROOKS (04.90.27.76.27)
Eva NEVES DA ROCHA (04.90.27.76.68)

Un appel à candidature est lancé pour des postes à exigence particulière vacants dont la liste est communiquée en pièce jointe

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans les fiches de poste (également en pièces jointes) peuvent postuler selon la procédure suivante :

- adresser une fiche de candidature à la DSDEN 84 par poste sollicité,
- la fiche de candidature devra être transmise au supérieur hiérarchique **pour le mardi 10 juillet 2018**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir la fiche de candidature à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le mercredi 11 juillet 2018**.

- **Le recrutement, pour ces postes à exigence particulière, nécessite une vérification préalable de la compétence détenue ; le départage des candidats retenus se faisant au barème.**
- **Les règles d'affectation sur les postes à exigence particulière sont hiérarchisées de la façon suivante :**

1/ affectation des titulaires de la qualification

2/ affectation des non titulaires

Aucune affectation ne peut être prononcée sur les postes de maître formateur pour les enseignants n'ayant pas le titre requis (CAFIPEMF).

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

éducation
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE – PHASE D'AJUSTEMENT MOUVEMENT 2018

Les fiches de poste et la fiche de candidature sont consultables en ligne sur le portail intranet académique (PIA 1^{er} degré) via l'adresse : <https://si1d.ac-aix-marseille.fr>, ainsi qu'au bulletin départemental.

Pôle 1^{er} degré
Moyens-RH

Dossier suivi par

Dalila BROOKS
Eva NEVES DA ROCHA

Téléphone
04 90 27 76 27
04 90 27 76 68

Fax
04 90 27 76 75

Mél.
ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 84

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

1/ Postes de maître formateur

- 1 poste à l'EEPU Jacques Prévert à BEAUMES DE VENISE (offert à titre définitif)

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du P1D

Annexe1

Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs

Ce référentiel s'appuie sur les travaux menés entre 2013 et 2014 dans le cadre de l'université d'été « former les formateurs » pilotée par la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) en collaboration avec la Chaire Unesco « former les enseignants au 21^e siècle » et l'Institut français de l'éducation (IFé).

Il a bénéficié du travail collaboratif d'ateliers et de sessions à distance qui ont réuni des enseignants formateurs et des inspecteurs des premier et second degrés, des responsables académiques de la formation ainsi que des formateurs et des enseignants chercheurs intervenant en ESPE.

Cette modalité d'élaboration a favorisé le croisement de regards et le dialogue entre des praticiens et des ingénieurs de la formation : la réflexion s'est attachée à cerner le cœur du métier du formateur d'enseignants et de personnels éducatifs : former à transmettre et à apprendre.

La professionnalité du formateur et son éthique

L'action de formation, selon la définition contenue dans la circulaire DGEFP n° 2011-26 du 15 novembre 2011 (fiche n° 1), consiste à « conduire un processus visant à une évolution des savoirs et des savoir-faire » du professionnel « à partir de ses connaissances, compétences, qualifications et besoins ».

La conduite de ce processus requiert de la part du formateur un engagement éthique qui se fonde doublement sur le respect de la personne en formation et sur l'éthique de la commande.

Le formateur doit se penser et se situer de manière autonome dans le cadre de la profession – définie par des normes, des règles, des valeurs – pour aider la personne en formation à se construire professionnellement en développant sa réflexion et sa liberté d'initiative.

Les quatre domaines de compétences du formateur

Les compétences professionnelles ont été regroupées en quatre domaines :

1. Penser - Concevoir - Élaborer
2. Mettre en œuvre - Animer
3. Accompagner l'individu et le collectif
4. Observer - Analyser - Évaluer

Une sélection de ressources pour la formation

Un ensemble de ressources pour le formateur a été élaboré en regard du référentiel : il s'agit de notions et de références organisées de manière à en favoriser la consultation. Cette sélection n'est en rien normative ou exhaustive ; elle entend servir la constitution d'une culture commune entre les formateurs. Sa mise en ligne sur Éduscol en favorisera l'accès et l'appropriation par chacun au gré de ses besoins et de ses curiosités pour l'accompagner dans son parcours de formateur.

Penser - Concevoir - Élaborer

- **Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle** : le vocabulaire commun, les acteurs et le contexte réglementaire ; les étapes et les types d'évaluation d'une action de formation ; les dispositifs et les formats de formation ; le rôle, les obligations et la posture du formateur ; les caractéristiques et les ressorts de la motivation de l'adulte apprenant.
- **Identifier les conditions** qui favorisent l'efficacité d'une formation et une évolution chez les apprenants.
- **Analyser la commande institutionnelle ainsi que les besoins et les attentes des apprenants** et savoir les mettre en tension ; prendre en compte la diversité des besoins dans la construction de l'offre de formation.
- **Élaborer un programme de formation** : formuler un objectif de formation et des objectifs pédagogiques ; identifier les pré-requis ; choisir les méthodes d'évaluation ; élaborer une progression des apprentissages ; identifier les techniques d'animation possibles.
- **Concevoir** le scénario et les ressources spécifiques pour une formation hybride ou à distance.
- **Anticiper** les moyens logistiques, les outils et les supports nécessaires à la réalisation de l'action ; identifier les avantages et les inconvénients de ces supports.
- **Élaborer des écrits professionnels** en lien avec les différents volets de l'activité de formation et construire des ressources pédagogiques.

Mettre en œuvre - Animer

- **Introduire et conclure** une séquence de formation.
- **Installer un environnement bienveillant et sécurisant** ; ne pas ignorer les répercussions émotionnelles de la formation chez les personnes en formation..
- **Mettre en œuvre des modalités pédagogiques et des techniques d'animation** fondées sur la mise en action des apprenants : faire comprendre, faire dire, faire faire, faire collaborer.
- **Accompagner les apprenants dans leur apprentissage** : partager les références théoriques, mettre des mots sur les situations et les ressentis, les dilemmes professionnels rencontrés en mobilisant différents langages et une pluralité de modèles explicatifs issus des savoirs de recherche.
- **Gérer les phénomènes de groupe et d'individualité.**
- **Gérer les spécificités** de l'animation et de l'accompagnement à distance.
- **Co-animer** une formation et faire bénéficier les apprenants de la richesse d'une dualité de propositions.

Accompagner l'individu et le collectif

- **Accompagner les individus et les équipes** dans la durée pour développer la confiance et le pouvoir d'agir, en facilitant les échanges en présence et à distance.
- **Donner aux individus et aux équipes des outils pour agir** ; étayer leur analyse par des rétroactions fondées sur des traces prélevées dans leur activité.
- **Suivre avec attention les expérimentations et les innovations** mises en œuvre en s'attachant aux modifications qu'elles induisent.
- **Aider chacun à s'engager** dans un projet d'enseignement, de formation, de recherche-action ; soutenir et valoriser le développement des compétences dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Observer-Analyser -Évaluer

- **Observer et analyser** des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider à réajuster les pratiques.
- **Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation** ; concevoir des critères et des indicateurs ainsi que des outils de recueil des données, analyser les résultats, ajuster les actions de formation en conséquence.
- **S'efforcer de mesurer le transfert de la formation sur l'enseignement et l'action éducative** en faisant de la qualité des apprentissages des élèves un des critères d'efficacité des actions entreprises.
- **Savoir accepter les remarques** ; prévoir l'évaluation de son action par les apprenants et pratiquer l'auto-évaluation.
- **Réfléchir entre pairs dans un groupe d'analyse de pratiques** : se distancier, modéliser son action, poursuivre son processus de questionnement et de formation.

FICHE DE CANDIDATURE

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Pôle 1^{er} degré
Moyens-RH

Dossier suivi par
Gabriel Duboc

Dalila BROOKS
Eva NEVES DA ROCHA

Téléphone
04 90 27 76 27
04 90 27 76 68

Fax
04 90 27 76 75

Mél.
ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A _____, le _____
(signature)

Avis de l'IEN :

favorable défavorable date et signature :

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser au supérieur hiérarchique **pour le 10 juillet**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1^{er} degré **par mél** à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Aix-Marseille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Avignon, le 2 juillet 2018

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
circonscription

Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les principaux

Pôle Cabinet/Secrétariat

Dossier suivi par
Véronique Valdivia-Garcia
Téléphone
04 90 27 76 06
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Recrutement d'un coordonnateur REP+

P.J. : fiche de candidature – lettre de mission

Chaque réseau REP+ doit disposer d'un coordonnateur.

Désigné par l'IA-DASEN, son action est encadrée par une lettre de mission et il bénéficie d'une décharge de 50 %.

Au regard de l'évolution récente du cadre de l'éducation prioritaire, des compétences avérées de formateur sont recherchées (expérience ou certification).

Au 1^{er} septembre 2018, le poste de coordonnateur rattaché au réseau Collège Alphonse Daudet à Carpentras est vacant.

Vous voudrez bien me faire parvenir à l'adresse suivante : ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr pour le **lundi 9 juillet 2018, délai de rigueur**, lettre de motivation, CV et fiche de candidature (en pièce jointe).

Les candidatures seront étudiées par une commission départementale, qui se tiendra le **mardi 10 juillet à partir de 9h30** (salle 4^{ème} étage).

Christian PATOZ

Pour le Directeur Académique
et par Délégation, la Secrétaire Générale

Carole MORELLE



Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de Vaucluse

à

M
Coordonnateur du réseau REP+

Dossier suivi par

Téléphone
04 90 27 76 06

Fax
04 90 82 96 18

Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : lettre de mission

Un plan sans précédent pour refonder l'éducation prioritaire a été engagé, mobilisant des moyens très importants au service des nouveaux réseaux REP et REP+ et de leurs élèves.

Celui-ci s'est d'abord fondé sur les constats et les attentes des équipes de terrain tels qu'ils ont pu être librement formulés lors des assises inter-académiques de l'éducation prioritaire tenues à l'automne 2013.

A cette occasion, parmi les points clés est ressortie la nécessité de renforcer le pilotage et l'animation des réseaux, remettant en avant la nécessité d'une meilleure coordination de la mise en œuvre du projet de réseau, s'inscrivant dans la durée avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

C'est cette mission essentielle, dévolue aux coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire, placés sous l'autorité des IEN et des chefs d'établissements pilotes des réseaux, qui se trouve détaillée dans le document ci-après.

Chargé(e) de la coordination du réseau d'éducation prioritaire Collège Paul Gauthier à Cavaillon, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription de Cavaillon et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Cette mission s'articule autour des axes de progrès ci-dessous. La réalisation de ces objectifs sera appréciée au regard des rapports d'activité que vous serez amené(e) à produire.



2/2

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**
 - en participant au diagnostic, à la construction et à la rédaction du projet de réseau,
 - en participant à la mise en œuvre de la continuité pédagogique et éducative disciplinaire dans le réseau,
 - en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP+,
 - en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial,
 - en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique.

- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
 - en initiant ou en développant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau (associations, PRE...)
 - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau.

- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
 - en évaluant la pertinence des demandes de formations au regard du projet de réseau et du référentiel en collaboration avec l'IA-IPR référent,
 - en contribuant à la cohésion des différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

Le Coordonnateur

Le Chef d'établissement

L'IEP

L'Inspecteur d'Académie
DASEN

